

Année scolaire 2020-2021 n° 23

**CALENDRIER DES PROCHAINES OPERATIONS**

OBJET	TEXTES	CANDIDATURE	DATES LIMITEES DE CANDIDATURE
<p><b>Tableau d'avancement à la classe exceptionnelle du corps des professeurs des écoles – campagne 2021.</b></p> <p><b>Personnels concernés: professeurs des écoles hors classe.</b></p>	<p>Décret n° 90.680 du 1er août 1990 modifié, relatif au statut particulier des professeurs des écoles.</p> <p>Bulletin officiel spécial n° 9 du 5 novembre 2020 relatif aux lignes directrices de gestion ministérielles relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.</p>	<p><b>A compter de cette campagne il n'y a plus de candidature à effectuer, vous avez la possibilité d'enrichir votre CV sur l'application i-prof.</b></p>	<p>Annule et remplace le précédent envoi</p> <p><b>Entre le 18 juin 2021 et le 22 juin 2021</b> – envoi du mail de recevabilité ou de l'irrecevabilité du dossier (cf document « conditions d'accès – procédure)</p> <p><b>A compter de la date de réception de ce mail</b>, les personnels dont le dossier aura été traité comme irrecevable pourront, dans un délais maximal de 15 jours, demander le réexamen de leur dossier (cf document « conditions d'accès – procédure)</p>